



SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

Certificat

Certificate

COMPOSANT NF-SSI

<i>Nature et date de la décision</i>
Reconduction du 7 novembre 2014
N° d'identification : MPL 048 A4

<i>Date de fin de validité du</i>
31 décembre 2017

La Société :
FARE
 ZA de la Guinette
 Rue Duhamel de Monceau
 45300 DADONVILLE
 France
 Pour son usine de :
 DADONVILLE - France

est autorisée à commercialiser le composant certifié suivant, destiné à être installé dans le(les) SSI certifié(s) NF dont les références commerciales sont listées sur le site Internet www.marque-nf.com, selon les conditions définies dans le référentiel de certification NF-SSI :

Désignation normalisée : **Détecteur de fumée par aspiration**
 Référence commerciale : **PHENIX**
 Marque commerciale : **DEF**
 Type de produit : **Optique**

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat atteste :

- que le produit désigné est certifié conforme aux normes NF EN 54-20:2006, NF EN 54-17:2006 et spécifications complémentaires telles que spécifiées dans le référentiel de certification NF-SSI en vigueur ;
- que le produit est associable à un Système de Sécurité Incendie certifié NF au sens du référentiel NF-SSI en vigueur ;
- que le système qualité de la société a été évalué conformément au référentiel de certification NF-SSI en vigueur.

Il n'engage en aucun cas AFNOR Certification quant à la conformité réglementaire de l'installation dans laquelle le produit objet de ce certificat sera utilisé.

Caractéristiques certifiées :

- | | |
|--|---|
| - Classe de sensibilité : | A, B, C |
| - Mode de fonctionnement : | Conventionnel / Adressable |
| - Indicateur d'action externe : | Oui |
| - Sensibilité réglable : | Oui |
| - Nombre de réseaux aérauliques : | 1 (PHENIX-1 et PHENIX-3) / 2 (PHENIX-2 et PHENIX-4) |
| - Nombre de dispositifs d'analyses : | 1 (PHENIX-1 et PHENIX-3) / 2 (PHENIX-2 et PHENIX-4) |
| - Longueur maximale d'un réseau aéraulique : | 300 mètres |
| - Type de liaison au système : | Filaire |
| - Isolateur de court-circuit intégré : | Oui (sur modules S2H, SSD-S2H et IAMB-S2H) |
| - Divers : | Éléments sensibles déportés : S2H (12 éléments maximum par réseau aéraulique) |

La conformité à l'annexe ZA des normes NF EN 54-20:2006 et NF EN 54-17:2006 est attestée par le marquage CE apposé sur le produit conformément au Règlement Produits de Construction (EU) n° 305/2011.

Ce certificat NF est valable jusqu'au 31 décembre 2017 sous réserve des résultats des contrôles effectués par AFNOR Certification qui peut prendre toute sanction conformément aux règles générales de la marque NF et au référentiel de certification NF-SSI.

Le Directeur Général

Franck LEBEUGLE

